

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 19 juillet 2010

CP 10/07-04

L'an deux mil dix, le 19 juillet à 11 heures, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à la mairie de Saint-Antonin-Noble-Val sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip,, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset et Astoul ;

Etaient excusés : MM. Moignard, Astruc et Bénech.

**INTERVENTION DEPARTEMENTALE EN MATIERE
D'URBANISME**

**REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS AVEC PASSAGE EN PLAN
LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT NAUPHARY**

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour avis, le projet de révision du P.O.S. avec passage en P.L.U. de la Commune de SAINT NAUPHARY.

Le Conseiller Général du canton, agissant pour le compte du Département, n'a pas formulé d'avis sur cette affaire.

Le Conseil Général souhaite une préparation concertée et participative sur l'accessibilité au réseau routier départemental, et notamment en bordure de la R.D. 999 pour toute implantation à vocation commerciale, d'habitat densifié (lotissements), d'aménagement paysager, etc...

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, après en avoir délibéré, de vous prononcer sur ce projet de révision de P.O.S. avec passage en P.L.U.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Se prononce favorablement sur le projet de révision du POS avec passage en PLU de la commune de Saint Nauphary ;
- Demande une préparation concertée et participative concernant l'accessibilité au réseau routier départemental, et notamment en bordure de la R.D. 999 pour toute implantation à vocation commerciale, d'habitat densifié (lotissements), d'aménagement paysager, etc...

Adopté à l'unanimité.

Le Président,